

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 octobre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° II-753

présenté par

M. Pierre-Henri Dumont, M. Le Fur, M. Marlin, M. Boucard, Mme Valérie Boyer et M. Brun

ARTICLE 65

Supprimer l'alinéa 3.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est impératif de protéger nos concitoyens les plus fragiles d'autant plus qu'un nombre important d'entre eux sont au chômage. Ne pas revaloriser l'AAH est bien évidemment contre productif et décourageant pour ceux qui chaque jour, essaient de composer avec un faible revenu, dans une France toujours plus taxée, où le coût de la vie ne cesse d'augmenter.

C'est pourquoi cet amendement propose la suppression de l'alinéa 3 qui prévoit de ne pas revaloriser l'allocation aux adultes handicapés en 2019.